

# Surveillance et revue du cadre organisationnel

Responsable : Direction

Suppléant : Responsable de processus

*S'assurer que le management du risque est efficace et contribue à l'atteinte des performances organisationnelles.*

1. Définitions .....	1
2. L'organisme doit : .....	2

## 1. Définitions

- **Management du risque** : Activités coordonnées dans le but de diriger et piloter un organisme vis-à-vis du risque.
- **Plan de management du risque** : Programme inclus dans le cadre organisationnel de management du risque, spécifiant l'approche, les composantes du management et les ressources auxquelles doit avoir recours le management du risque.

NOTE 1 : Les composantes du management incluent, par exemple, les procédures, les pratiques, l'attribution des responsabilités, le déroulement chronologique des activités.

NOTE 2 : Le plan de management du risque peut être appliqué à un produit, un processus, un projet particulier, à une partie de l'organisme ou à l'organisme tout entier.

- **Cadre organisationnel de management du risque** : Ensemble d'éléments établissant les fondements et dispositions organisationnelles présidant à la conception, la mise en œuvre, la surveillance, la revue et l'amélioration continue du management du risque dans tout l'organisme.

NOTE 1 : Les fondements incluent la politique, les objectifs, le mandat et l'engagement envers le management du risque.

NOTE 2 : Les dispositions organisationnelles incluent les plans, les relations, les responsabilités, les ressources, les processus et les activités.

NOTE 3 : Le cadre organisationnel du management du risque fait partie intégrante des politiques stratégiques et opérationnelles ainsi que des pratiques de l'ensemble de l'organisme.

- **Politique de management du risque** : Déclaration des intentions et des orientations générales d'un organisme en relation avec le management du risque.
- **Plan de management du risque** : Programme inclus dans le cadre organisationnel de management du risque, spécifiant l'approche, les composantes du management et les ressources auxquelles doit avoir recours le management du risque.

NOTE 1 : Les composantes du management incluent, par exemple, les procédures, les pratiques, l'attribution des responsabilités, le déroulement chronologique des activités.

NOTE 2 : Le plan de management du risque peut être appliqué à un produit, un processus, un projet particulier, à une partie de l'organisme ou à l'organisme tout entier.

- **Contexte externe** : Environnement externe dans lequel l'organisme cherche à atteindre ses objectifs.

NOTE : Le contexte externe peut inclure

- l'environnement culturel, social, politique, légal, réglementaire, financier, technologique, économique, naturel et concurrentiel, au niveau international, national, régional ou local,

- les facteurs et tendances ayant un impact déterminant sur les objectifs de l'organisme, et

- les relations avec les parties prenantes externes, leurs perceptions et leurs valeurs.

- **Contexte interne** : Environnement interne dans lequel l'organisme cherche à atteindre ses objectifs

NOTE : Le contexte interne peut inclure

- la gouvernance, l'organisation, les rôles et responsabilités,

- les politiques, les objectifs et les stratégies mises en place pour atteindre ces derniers,

- les capacités, en termes de ressources et de connaissances (par exemple capital, temps, personnels, processus, systèmes et technologies),

---

- les systèmes d'information, les flux d'information et les processus de prise de décision (à la fois formels et informels),
  - les relations avec les parties prenantes internes, ainsi que leurs perceptions et leurs valeurs,
  - la culture de l'organisme,
  - les normes, lignes directrices et modèles adoptés par l'organisme, et
  - la forme et l'étendue des relations contractuelles.
- **Revue** : Activité entreprise afin de déterminer l'adaptation, l'adéquation et l'efficacité de l'objet étudié pour atteindre les objectifs établis.

NOTE : La revue peut s'appliquer à un cadre organisationnel de management du risque, un processus de management du risque, un risque ou un moyen de maîtrise du risque.

## 2. L'organisme doit :

- mesurer les performances de management du risque par rapport à des indicateurs dont la pertinence est revue périodiquement,
  - mesurer périodiquement les progrès et les écarts par rapport au plan de management du risque,
  - examiner périodiquement si le cadre organisationnel, la politique et le plan de management du risque sont toujours appropriés au vu du contexte interne et externe de l'organisme,
  - établir des rapports sur les risques, sur les avancées du plan de management du risque, et sur la façon dont la politique de management du risque est suivie, et
  - vérifier l'efficacité du cadre organisationnel de management du risque.
-